



LES ATTAQUES

DEPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS
ARRONDISSEMENT DE CALAIS

Délibération n°2025-01

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 31 mars 2025

L'an deux mille vingt-cinq le trente et un mars à dix-neuf heures, l'assemblée délibérante, régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, à la mairie, sous la présidence de Madame Nadine DENIELE-VAMPOUILLE, Maire.

Date de convocation : 18/03/2025 Membres en exercices : 19 - Présents : 15 - Nombre de suffrages : 16

Présents : Mme BAUDART Aurélie, Mme CORDIER Odile, M. COUTURIER Stéphane, M. CRUSSARD Philippe, Mme DENIELE-VAMPOUILLE Nadine, M. DUTRIE Axel, Mme DUVIEUXBOURG Nathalie, Mme DUVIVIER Chantal, M. HONVAULT Stéphane, M. LASSALLE Éric, M. LEFEBVRE Pierre-Louis, M. MERCIER Éric, Mme MERCIER Martine, M. PEENAERT Antoine, Mme VAMPLUS Vanessa

Excusés : Mme ANSEL Catherine, Mme KRASINSKI Eliane, Mme SEYS Véronique, M. VASSEUR Jean-Paul

Procurations : Mme ANSEL a donné pouvoir à Mme BAUDART et Mme SEYS à M. LEFEBVRE.

A été nommé **secrétaire de séance** : M. MERCIER Éric

Objet : Compte financier unique 2024

Rapporteur : M. Pierre-Louis LEFEBVRE

Le conseil devait auparavant approuver le compte de gestion produit par le comptable public, puis le compte administratif produit par le Maire. Ces deux documents sont aujourd'hui regroupés en un seul : le Compte Financier Unique. Cela constitue une mesure de simplification qui allège les processus administratifs et la lisibilité des comptes. Madame le Maire ne peut pas prendre part au vote.

Les principaux éléments de la gestion 2024 sont les suivants.

FONCTIONNEMENT

	Budget 2024	Réalisé 2024
Dépenses	2 025 496 €	1 600 964,35 €
Recettes (hors report)	2 025 496 €	2 064 248,79 €

Excédents de fonctionnement dégagés sur 2024 : 463 434,44 €

Rappel : excédents dégagés les années précédentes

2023	468 578,26 €
2022	414 182,72 €

2021	334 330,02 €
Résultats de fonctionnement 2024	463 434,44 €
Excédents 2023	+ 50 000 €
Résultat total	513 434,44 €

INVESTISSEMENT

	Réalisé 2024
Dépenses	485 552.94 €
Recettes (hors report)	763 271,35 €

La section d'investissement présente un excédent 2024 de **277 718.41 €**.

Afin de calculer le résultat consolidé d'investissement, il convient d'y ajouter le report des exercices antérieurs, ainsi que les restes à réaliser.

Résultat 2024	277 718.41 €
Excédents antérieurs	+ 725 575.49 €
Résultat de la section d'investissement à reporter au budget 2025	= 1 003 293.90 €
Restes à réaliser 2024 reportés en dépenses 2025	- 376 261,76 €
Résultat consolidé d'investissement	+ 627 032,14 €

Réalisations 2024

PATRIMOINE ET EQUIPEMENTS

- Remplacement du portail du complexe sportif et de certaines issues de secours de la salle de sport
- Installation d'une fontaine à eau dans la salle de sport
- Mise en conformité de l'alimentation électrique de la pétanque
- Renouvellement des pompes d'arrosage (terrains de sport et fleurs)
- Mise aux normes des exutoires de fumée de la cantine
- Rénovation de la toiture et installation d'un système de ventilation à l'école maternelle
- Aménagement de la nouvelle classe élémentaire avec un écran interactif
- Rénovation d'un logement en location (fait en régie par le service technique)
- Renouvellement de matériel divers : copieur de l'école, autolaveuse pour la salle de sport, four et friteuse de la cantine, frigo et cafetière de la salle polyvalente, tondeuse, serveur informatique de la mairie

VOIRIE

- Réparation de chaussée Rue poissonnière
- Aménagement d'un cheminement piéton sur la RD943 (devant le Chalet)

- Passage de l'éclairage public en LED dans les Gardénias. Cela a permis une économie d'énergie de 80 % : la consommation annuelle est passée de 5 516 kWh à 1 111 kWh.
- En cours - Travaux d'aménagement des trottoirs et stationnements à Pont d'Ardres

Principaux ratios d'analyse financière

2024 En € / habitant	LES ATTAQUES	Moyenne régionale Communes entre 2000 et 3500 habitants
Recettes réelles de fonctionnement	977 €	982 €
Charges réelles de fonctionnement	705 €	820 €
Capacité d'autofinancement brute = excédent de fonctionnement pour financer l'investissement (dettes + travaux) Norme attendue > 10 %	272 € 563 022 € au total Soit 27,8 % des recettes de fonctionnement	162 €
Capacité d'autofinancement nette = excédent de fonctionnement pour financer les travaux (CAF brute – remboursement du capital de la dette)	174 € 360 947 € au total	101 €
Dettes	1073 €	504 €
Capacité de désendettement - ratio < 3 ans : situation saine - 3 < ratio < 6 ans : situation acceptable - 6 < ratio < 9 ans : situation à surveiller - 9 < ratio : situation tendue	3,95 ans	3 ans

Repères – Recettes de fonctionnement

2024 En €/hab	Commune	Montant en € par hab pour la strate de référence		
		Département	Région	National
Ressources Fiscales	798	646	632	641
Dotations et participations	63	243	252	243
Ventes et autres produits courants non financiers	114	88	94	130
Produits réels financiers	1	1	0	0
Produits réels exceptionnels	1	5	3	7

Taux d'impositions 2024	Taux à Les Attaques	Taux moyens au niveau départemental	Taux moyens au niveau national
Taxe foncière sur le bâti	38,14 %	51 %	39,74 %
Taxe foncière sur le non bâti	40,11 %	50,88 %	51,08 %
Taxe d'habitation	18,82 %	28,80 %	23,88 %

Repères – Dépenses de fonctionnement

2024		Montant en € par hab pour la strate de référence		
En €/hab	Commune	Département	Région	National
Charges générales	238	277	285	279
Charges de personnel	331	446	424	417
Charges de gestion courante	84	87	95	105
Charges réelles financières	53	20	14	16
Charges réelles exceptionnelles	0	2	2	3

Strate de référence :

Population : 2072

Régime fiscal : FPU : Communes de 2 000 à 3 500 habitants

Le Conseil décide à l'unanimité (16 voix POUR) :

- **D'approuver le compte financier unique 2024 de la commune**
- **De donner pouvoir à Mme le Maire pour signer tout document nécessaire à la procédure.**

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.
Pour extrait certifié conforme,
Le Maire,
Nadine DENIELE-VAMPOUILLE